



* INFORMATIONS DE RENTREE 2019- 2020 * ATTENTION AUX CHANGEMENTS ANNUELS *

❶ EXAMENS DE PASSAGE / TRAVAUX DE VACANCES

1. Les éventuels examens de passage de 6GT (et des élèves sous CM en juin) auront lieu les **jeudi 29 et vendredi 30 août à 8h15**.
Les résultats seront affichés dans le hall du 7 rue des Merisiers le 2 septembre à partir de 16 heures. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
Les **travaux de vacances** seront déposés ou envoyés entre le 22 et le 28 août, conformément aux indications données dans les informations de fin d'année.
Aucun élève ne sera admis en classe avant que son travail de vacances ne soit jugé satisfaisant par le professeur concerné. Ce travail fera partie de la cotation du 1^{er} bulletin de période de 2019-2020.

❷ HORAIRES DE RENTREE

2. La rentrée des **élèves de 1^{ère}** aura lieu le **mardi 3 septembre à 8h30**. Ils seront accueillis par la direction puis par les titulaires jusque 11h55.
3. La rentrée des **élèves de 2^e** aura lieu le **mardi 3 septembre à 10h00**. Ils seront accueillis par la direction puis par les titulaires jusque 11h55.
4. La rentrée des **élèves de 3^e et 4^e** aura lieu le **mardi 3 septembre à 10h30**. Ils seront accueillis par la direction puis par les titulaires jusque 11h55.
5. La rentrée des **élèves de 5^e et 6^e** aura lieu le **mardi 3 septembre à 11h05**. Ils seront accueillis par la direction puis par les titulaires jusque 11h55.

❸ INSCRIPTIONS ET PRESENCE

6. Les **élèves qui ne se présentent pas le premier jour de cours, pour quelque motif que ce soit**, sont considérés comme désinscrits du Collège. Il en est de même pour les élèves majeurs ou qui le deviendront avant le 31 décembre 2018 et qui n'auraient pas effectué une démarche de réinscription auprès de la direction dans les formes précisées dans la circulaire d'information de fin d'année.
7. Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont clôturées le 31 août 2019. A partir du 1^{er} septembre, la direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription.
Pour rappel, les inscriptions se déroulent sur rendez-vous avec la direction (02.672.59.54) et en présence de l'élève à inscrire. On se référera utilement à la liste des documents à apporter sur le site internet du Collège (sv-sf.be)
8. Les confirmations de réinscription seront données au titulaire le jour de la remise des bulletins ou déposées au Collège au plus tard le 3 juillet 2019.
9. **Aucun changement** d'activités complémentaires, d'options de base ou d'options complémentaires **ne sera accepté après le 3 juillet, sauf obligation légale**. Toutes les opportunités de choix en connaissance de cause ont été offertes en temps utile.

❹ FOURNITURES ET FRAIS

10. La vente des T-shirts d'éducation physique (9 euros), faisant partie de la tenue obligatoire du cours, se fera exclusivement le mercredi 04 septembre à **partir de 11 heures** auprès de l'économiste le matin et aux récréations.
11. Les élèves seront munis dès le premier cours des livres et effets classiques nécessaires (cf. liste déposée sur le site du Collège).

12. Les frais scolaires s'élèvent pour l'année 2019-2020 à **160€** pour les 1ères, **150€** pour les 2èmes, **95 €** pour le second degré et **95 €** pour le troisième degré, participation facultative de 20 euros compris. Ne sont pas compris dans ces frais la natation en 1^{ère}, 3^{ème} et 5^{ème}.

Ces frais scolaires doivent être versés pour le 15 juillet 2019 au plus tard sur le compte BE 33.310.0835906.46 du Collège Saint Vincent-Saint François, rue des Merisiers, 7 à 1050 Ixelles. En communication: Nom et prénom de l'élève + classe + frais scolaires.

Pour tous les élèves du Collège, il faut prévoir une somme d'une quarantaine d'euros pour couvrir les diverses excursions et activités ponctuelles.

Les élèves de 1C partent en classes vertes à Palogne aux environs de la Toussaint. Il faudra prévoir environ 250€ de frais de séjour.

Afin de couvrir les frais inhérents aux activités des 3GT et 4GT AC Sports (frais d'entrées sportives et transport), une somme de 60€ euros doit être prévue pour l'année 2018-2019. Pour les 5GT et les 6GT AC Sports, le professeur précisera le montant à la rentrée (environ 60€).

Un voyage des élèves des classes supérieures est possible aux environs des vacances de Pâques. Il faudra en analyser le coût.

5 ACCUEIL DURANT LA PERIODE DE VACANCES

13. Le Collège sera accessible pendant les vacances le 1^{er} juillet de 9 à 16 heures, les 2 et 3 juillet de 9 à 14 heures et le 4 juillet de 9 à 12 heures. Il sera à nouveau ouvert du 22 au 23 août de 9 à 13 heures et du lundi 26 au vendredi 30 août de 9 à 16 heures. En dehors de ces périodes, il vous est loisible de laisser un message sur directionadj.csf@gmail.com ou par l'onglet CONTACTS du site sv-sf.be. Aucune réponse ne sera toutefois apportée après le 4 juillet ou avant le 22 août.

6 ETUDE DIRIGEE

14. Une étude dirigée, destinée par priorité aux élèves du 1^{er} degré mais accessible à tous les élèves du Collège, est organisée tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Elle débutera le 09 septembre et fera l'objet d'un document d'inscription dans le courant de la première semaine.

7 HORAIRE DE LA JOURNEE

1ERE HEURE : 8H15 A 9H05
2EME HEURE : 9H05 A 9H55
3EME HEURE: 9H55 A 10H45

RECREATION

4EME HEURE: 11H05 A 11H55
5EME HEURE: 11H55 A 12H45

PAUSE DE MIDI

6EME HEURE: 13H35 A 14H25
7EME HEURE: 14H25 A 15H15
8EME HEURE: 15H15 A 16H05
9EME HEURE: 16H05 A 16H55